



## L'ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR L'ACCUEIL DU HANDICAP ET L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE RECRUTE

Un(e) Assistant(e) Socio-Educatif(ve) – Emploi d'Eduteur(trice) spécialisé(e)

Affecté(e) à l'I.M.E. de Bouvigny-Boyeffles (Internat)

**Poste vacant ouvert** aux titulaires de la fonction publique (Mutation, détachement) et aux contractuels : CDD 6 mois renouvelable, possibilité d'évolution vers un poste pérenne. Ouverture régulière de concours pour l'accès au statut de la Fonction Publique Hospitalière

**L'E.P.D.A.H.A.A. (Établissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie)** a pour mission l'accompagnement et l'inclusion sociale des enfants et des adultes en situation de handicaps, et des personnes rencontrant des difficultés sociales. L E.P.D.A.H.A.A. appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière.

L'autonomie juridique que lui confère son statut conduit à ce que l'établissement dispose de ses propres organes de gouvernance, et tout particulièrement d'un conseil d'administration.

Culture partenariale, dynamique adaptative et inclusive, et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel, l'établissement relevant de la mission de service public.

**L'Institut Médico-Educatif « Bois de Malannoy » de Bouvigny-Boyeffles** a pour objectif de favoriser l'évolution de l'enfant dans sa globalité en respectant ses besoins, son rythme et son potentiel. L'établissement propose un enseignement adapté, des rééducations et des suivis. La structure dispose de 65 places théoriques pour accueillir des enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés.

En dehors de **l'internat permanent qui fonctionne toute l'année**, l'établissement est ouvert en moyenne 205 jours par an. L'établissement est ouvert le mois de juillet où la présence des jeunes est obligatoire. L'accompagnement peut être assuré en jour et en internat.

En jour : soit en Section d'Education et d'Enseignement Spécialisé (SEES) qui assure les apprentissages éducatifs, scolaires, le développement de la personnalité et la socialisation des enfants âgés de 6 à 14 ans, soit en Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) qui reçoit les adolescents ou jeunes adultes âgés de 14 à 20 ans pour lesquels l'élaboration de leur projet a mis en évidence des capacités d'évolution, tant au niveau de leur autonomie et de leur socialisation, que de leur capacité à intégrer le dispositif d'insertion sociale et professionnelle.

Selon leur niveau d'autonomie et leurs capacités cognitives, les jeunes seront orientés en ESAT, en MAS, en FDV, en FAM ou en SAJ. Un service de suite assure le suivi des jeunes sortis, pendant 3 ans.

**Votre objectif :**

Concevoir, conduire et coordonner des actions éducatives et sociales globales des personnes (présentant des déficiences physiques, psychiques et mentales), des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

**Vos principales missions :**

- Concevoir, conduire et évaluer un projet individuel dans le but de construire des parcours d'accompagnement fluides, cohérents et inclus dans le milieu ordinaire
- Animer et développer le réseau partenarial en réponse aux besoins des usagers afin de promouvoir l'inclusion
- Accueillir, évaluer, orienter et accompagner l'utilisateur dans la prise en compte de ses difficultés dans une démarche bienveillante et bienveillante
- Coordonner des programmes, des projets, des activités en lien avec le projet d'établissement ou de service et les autres membres de l'équipe
- Guider et conseiller les autres membres de l'équipe ou les partenaires sur les aspects relatifs à son domaine d'activité
- Gérer, traiter et transmettre les données / informations (recherche, recueil, analyse, priorisation, rédaction, diffusion, classement, suivi)

**Pré requis :**

Diplôme d'état d'éducateur spécialisé

Permis B souhaité

**Conditions d'emploi :**

Jusqu'à 20 jours de RTT pour 39H hebdomadaire

25 jours de congés et 3 jours supplémentaires sous réserve de remplir les conditions d'attribution

Rémunération sur la base de la grille indiciaire de la Fonction publique hospitalière et régime indemnitaire lié au grade.

Travail en horaires alternés : une semaine du matin et une semaine d'après-midi (généralement de 7h15 à 14h et de 13h15 à 21h30), sur une base de 39 heures / semaine.

Un vendredi par mois est travaillé en horaire étendu (12h–22h) afin d'assurer l'encadrement des internes permanents. Environ un week-end par mois est également travaillé. Présence requise pendant les vacances scolaires, avec une répartition des jours en fonction de l'effectif. Organisation du service assurant une prise en charge continue, 365 jours par an.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser avant le **17 avril 2026** dernier délai à l'attention de Monsieur Jacky BIALECKI, Adjoint de direction du développement RH, parcours professionnels et politiques sociales : [j.bialecki@epdahaa.fr](mailto:j.bialecki@epdahaa.fr)